

Déclaration d'absence de conflit d'intérêts¹

Intitulé du marché :

Numéro du marché :

Je, soussigné-e :,

en ma qualité de représentant de (*nom de la structure*) :

.....,

déclare avoir pris connaissance des dispositions législatives et réglementaires relatives au conflit d'intérêts ci-dessous.

En application de l'article L. 2141-10 du code de la commande publique, la Société des grands projets peut exclure de la procédure de passation du marché les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens.

Considérant que la lettre de candidature (DC1) qui doit être remise par les candidats comprend une déclaration sur l'honneur que le candidat ou, le cas échéant, chaque membre du groupement, ne se trouve pas dans une situation de conflit d'intérêts au titre de l'article précité.

Considérant que la Société des grands projets sera particulièrement attentive à l'absence de conflit d'intérêts et insiste sur l'importance, pour chaque candidat, de s'assurer qu'il ne se trouve pas dans une telle situation, y compris par le recours à des prestataires tiers.

Par la présente déclaration j'atteste sur l'honneur que :

- la candidature de la société pour le marché intitulé **Prestations de services de santé au travail** ou n° **2026MAPA007** en cours ne crée pas une situation de conflit d'intérêts, au sens de l'article L. 2141-10 du code de la commande publique, une telle situation étant constituée par toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché. Au cas où une telle situation se présenterait, je prendrai les mesures nécessaires et appropriées afin d'y remédier et, le cas échéant, j'établirai que ma participation à la procédure de passation du marché n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement ;

¹ Conformément à la rubrique 2.1 de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence, la présente déclaration est à remettre par chaque candidat individuel, ou en cas de groupement candidat, par chaque membre du groupement candidat, ainsi que par chaque opérateur économique sur lequel le candidat ou groupement candidat s'appuie, conformément à l'article R. 2143-12 du code de la commande publique.

- l'intervention de la société pour le marché intitulé **Prestations de services de santé au travail** ou n° **2026MAPA007** n'entre pas en conflit d'intérêts avec les missions exécutées soit par celle-ci directement soit par une entreprise liée pour le compte de la Société des grands projets. Par entreprise liée au sens de ces dispositions, on entend toute entreprise sur laquelle La société peut exercer, directement ou indirectement, une influence dominante, ou toute entreprise qui peut exercer une influence dominante sur la société ou toute entreprise qui, comme la société, est soumise à l'influence dominante d'une autre entreprise du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent. L'influence dominante est présumée lorsqu'une entreprise, directement ou indirectement, à l'égard d'une autre entreprise détient la majorité du capital souscrit de l'entreprise ou dispose de la majorité des voix attachées aux parts émises par l'entreprise ou peut désigner plus de la moitié des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de l'entreprise ;
- ne pas être, à ma connaissance, en situation de conflit d'intérêts avec des opérateurs qui ont présenté une candidature ou soumis une offre dans le cadre de la procédure de passation du marché, que ce soit à titre individuel ou en tant que membre d'un groupement, ni avec les sous-traitants proposés.

A défaut, chacun des candidats, ou chacun des membres du groupement et chaque opérateur économique sur lequel il s'appuie, remettront, dans le dossier de candidature, le tableau ci-dessous complété, en renseignant leurs relations sur d'autres marchés ou contrats avec la Société des grands projets, les situations de conflits identifiées et les actions correctives envisagées. Si besoin, le candidat, le membre du groupement candidat et l'opérateur économique sur lequel il s'appuie, pourra le compléter d'une note explicative.

Relations sur d'autres marchés ou contrats avec la Société des grands projets	Situation de conflit d'intérêts identifiée, le cas échéant	Mesures correctives mises en œuvre, le cas échéant

Lignes à dupliquer si nécessaire

Fait à,..... le

Signature

(nom, prénom, qualité de la personne habilitée et cachet de la société)